École Les blés en herbe

Conseil d'école du 26 juin 2018

- Présents :

★ Monsieur Levillain, Maire de Saint-Coulomb, madame Ramage, directrice générale des services.

★ Parents élus au conseil d'école : Mesdames Rouxel, Jacquet et Formosa, Monsieur Moreau.

★ L'équipe enseignante : Mesdames Benmeddah, Ménard, Chatelais, Cléquin et Petitjean

★ Personnes excusées : Monsieur Jéhannin DDEN.

Madame Lefort-Oger IEN, Madame Mauclerc, adjointe à la jeunesse

Mme Reemers, parent élue titulaire remplacée par Mme Formosa

Ordre du jour

1. **Investissements matériel informatique de l'école** :

RDV avec M. Lucas (responsable éducation nationale, inspection académique pour le numérique à l'école) et M. Michon (société Abellium) le 12/06/2018 pour faire le point sur les équipements.

Attente du devis de M. Michon (Sté Abelium).

Points importants à voir :

Sécurisation des accès internet

Câblage

Configuration d'un stockage central au niveau de l'école.

Renouvellement de l'équipement informatique.

Possibilité d'achat d'un deuxième vidéoprojecteur qui serait fixé dans la classe de CE1-CE2. Accord donné par la mairie. Toujours en attente du devis de la société Abelium.

2. **Les projets pédagogiques**

Le projet cirque : Bilan très positif à tous points de vue.

Les enfants ont essayé tous les ateliers et ont choisi celui qui leur convenait le mieux. Raison pour laquelle les numéros n'étaient pas homogènes en terme de nombre d'enfants. Cela n'a pas été gênant pour la représentation.

Tous les numéros ont été faits en fonction de ce que les enfants étaient capables de faire.

D'un point de vue pédagogique, la semaine s'est faite progressivement, jusqu'à la représentation finale.

Remerciement à M. le Maire et des membres de la mairie d'être venus voir la représentation. Merci à la municipalité pour la prise en charge de l'installation des caravanes du personnel du cirque durant la semaine.

Merci à l'APE d'avoir financé ce projet et la logistique.

Visite du collège par les élèves de CM1/CM2 : le mardi 29/05/2018 (toute la journée)

Matinée consacrée à des ateliers sportifs

Repas au self

Après-midi consacrée à suivre des cours dans les classes pour les élèves de CM2

Sortie scolaire aux jardins de Brocéliande

VISITE DU JARDIN DE BROCELIANDE LE 07/06/2018 par les maternelles et GS/CP

Loin géographiquement mais le déplacement vaut vraiment le coup. Les enfants ont beaucoup aimé.

Très beau parcours pédagogique. Très beau parc pour petits et grands.

Animation sur les 5 sens le matin pour les GS/CP.

.

Pique nique sur la plage le 03/07/2018 pour les CE1-CE2 et CM1-CM2

Plage de la Touesse.

A pied depuis l'école.

Visites à la bibliothèque municipale

1 fois par mois pour les CE1-CE2 et CM1-CM2

Tous les 15 jours pour les MS et GS-CP (+ 1 bénévole qui vient à l'école également auprès des GS – Association Lire et Faire Lire).

Tapis lecture une fois par mois pour les maternelles.

Animations proposées par Sophie : traitement des déchets, échange avec Elodie Tirel, atelier photo...

Remerciement à Sophie et les bénévoles pour le gros travail fait en amont ainsi que leur investissement tout au long de l'année.

3. **Centenaire de la commémoration du 11 novembre :**

A la demande de M. le Maire auprès des enseignantes pour voir si on ne peut pas faire participer les enfants.

Travail de collaboration entre l'UNC, la mairie, et les écoles de la commune.

Accord des enseignantes et des parents élus au conseil d'école pour y participer.

4. **Travaux**

Etat de la clôture du terrain où sont les chevaux, un courrier a été adressé au propriétaire par la mairie.

Code d'accès du portail de la porte d'entrée à changer à la rentrée

La liste des travaux d'été sera communiquée à la mairie avant la fin de l'année scolaire (trous dans la cour, descente en goudron, etc...)

5. **Divers.**

Résultat du sondage par rapport au mode de règlement de la cantine et de la garderie et l'étude

Très bonne participation des familles.

Facturation de la cantine. Possibilité de règlement par prélèvement automatique ? La majorité des parents serait intéressée par ce mode de règlement.

Facturation de l'étude et de la garderie. Encore plus de parents intéressés par le prélèvement automatique.

Il faut bien que les familles aient conscience que les règlements de l'étude et de la garderie ne pourraient plus se faire auprès de la mairie. Tous les règlements se feront auprès de la Trésorerie à Saint-Malo (comme pour la cantine actuellement).

La possibilité de régler par prélèvement serait étendue à tous les services, y compris pour l'accueil de loisirs.

La Mairie va essayer de mettre en place ce système pour la prochaine rentrée scolaire.

Un courrier sera envoyé à l'ensemble des familles pour expliquer le changement.

Les factures seront toujours envoyées sous forme papier

Remplacement d'Anne Chambrin en cas d'absence (étude surveillée)

La Mairie déploie les moyens pour la remplacer en cas d'absence et que le service de l'étude puisse fonctionner correctement. Cela n'a pas été possible occasionnellement, faute de trouver à temps du personnel qualifié.

Fonctionnement de l'étude : Rappels

A partir du CP, les enfants vont à l'étude et les parents ne peuvent venir les chercher qu'à 18 heures (portail fermé – plan vigipirate), sauf dérogation.

Il faudra bien le préciser en début d'année dans le mot de rentrée.